



Grève de la SNCF (B2)

OUVERTURE DU SUJET

❖ **Qu'est-ce que la SNCF ? Pourquoi est-elle en grève et pour combien de temps ? Quelles sont les précautions à prendre ?**

Réponse libre

ARTICLE DE PRESSE

L'article à lire pour tout savoir de la grève à la SNCF

Le mouvement de grève contre la réforme du géant ferroviaire français, qui débute mardi 3 avril, s'annonce très suivi. Les usagers devraient être fortement pénalisés.



La "bataille du rail" est lancée. A partir du mardi 3 avril, les cheminots sont appelés à faire grève pour protester contre la réforme de la SNCF voulue par le gouvernement. Un mouvement qui s'annonce très suivi, à raison de deux jours de grève tous les cinq jours, et qui risque de pénaliser fortement les usagers. Ainsi, au premier jour de la grève, près de huit conducteurs de train sur dix ne travailleront pas, et de nombreuses lignes seront donc au ralenti, voire à

l'arrêt. Franceinfo répond aux principales questions que vous vous posez sur cette grève, prévue pour durer jusqu'à fin juin.

D'abord, pourquoi les cheminots font-ils grève ?

Le projet de réforme de la SNCF "vise à détruire le service public ferroviaire" et "ne réglera pas le sujet de la dette, ni celui des dysfonctionnements", affirment les syndicalistes dans leur préavis. Cette grève survient après l'annonce du projet de réforme porté par le gouvernement qui vise, selon les syndicats, à préparer l'entreprise à l'ouverture des chemins de fer à la concurrence. Un objectif que rejette le gouvernement.

- La réforme du statut de cheminot. Parmi les principales mesures qui ne passent pas : la suppression du statut de cheminot pour les futures personnes embauchées. Un statut qui octroie plusieurs avantages et qui symbolise les acquis sociaux historiques des cheminots.

- La crainte d'une privatisation. La transformation de la SNCF en société anonyme prévue dans le projet de loi mènerait l'entreprise à une future privatisation selon les syndicats et est aussi au centre des préoccupations. Une telle évolution est pourtant réfutée en bloc par le gouvernement.

- Des fermetures de petites lignes. Les cheminots s'inquiètent aussi d'éventuelles fermetures de petites lignes régionales. La rentabilité de 9 000 kilomètres de ces lignes est remise en cause par le rapport Spinetta, remis au gouvernement à la mi-février. Ce document, commandé par le Premier ministre, devait servir de base de réflexion au projet de réforme de la SNCF. Edouard Philippe, a indiqué qu'il ne suivrait pas le rapport sur ces suppressions, mais les syndicats estiment qu'il déléguera la responsabilité aux régions. Déjà fragilisées par un manque de moyens, elles seraient obligées de fermer ces lignes régionales, estime la CGT.

- L'épineuse gestion de la dette de la SNCF. Les syndicalistes estiment également que la dette de la SNCF, qui



représente 45 milliards d'euros, pèse trop sur les épaules de l'entreprise, alors que c'est l'État qui en serait responsable. Selon eux, elle doit être reprise intégralement par l'État. Mais cette question est absente du projet de loi du gouvernement.

Combien de temps va durer la grève ?

L'intersyndicale a opté pour un mouvement dur. A l'initiative de la CGT, l'Unsa, et la CFDT, la mobilisation débute officiellement mardi 3 avril, et pourrait durer jusqu'au 28 juin. La mobilisation n'aura pas lieu tous les jours, mais à un rythme de deux journées sur cinq. Si aucun **compromis** n'est trouvé d'ici là, cette grève "perlée" s'étalera donc au total sur 36 jours, pendant trois mois.

De son côté, le troisième syndicat de la SNCF, Sud Rail, a déposé un préavis de grève illimitée, **reconductible** par 24 heures, qui débutera le lundi 2 avril à 20 heures.

Comment réagit le gouvernement ?

Dimanche, la ministre des Transports, Elisabeth Borne, **a fustigé** dans Le Parisien l'attitude "incompréhensible" des syndicats. "Il nous reste un mois pour discuter sur l'organisation de la SNCF et [...] l'arrêt du recrutement au statut des cheminots à une date à définir, a déclaré la ministre. Personne ne peut comprendre que les syndicats de cheminots engagent une grève longue et pénalisante alors que le gouvernement est dans le dialogue."

Elle assure que "toutes les garanties sont données" aux cheminots sur la sauvegarde de leur statut actuel. "Le principe de l'ouverture à la concurrence par exemple n'est pas négociable mais ses modalités oui", tente-t-elle de rassurer.

Quelles conséquences pour les usagers ?

"Cette grève sera très pénalisante pour nos clients", a **d'ores et déjà** prévenu le président de la SNCF, Guillaume Pepy. Dimanche, la direction a annoncé ses premières prévisions pour les journées de mardi 3 et mercredi 4 avril. Et elles laissent **entrevoir** une grève très dure. Au premier jour de la mobilisation, ne devraient circuler que 12% des TGV, 13% des Intercités, 6% des TER, et le fonctionnement des trains de banlieue en Ile-de-France sera très fortement perturbée.

Sur les grandes lignes, les trains annoncés la veille à 17 heures seront garantis. "Nous enverrons un mail ou un SMS à toutes les personnes qui ont une réservation pour confirmer ou **infirmer** la circulation de leur train la veille à partir de 17 heures. [...] Il ne sera donc pas raisonnable de venir dans une gare si votre train n'est pas confirmé", met en garde Guillaume Pepy. La liste des trains circulant le lendemain est disponible sur l'application SNCF ou sur le site SNCF.com, précise l'entreprise sur son site. Les réservations pour les jours de grève, elles, ont été purement et simplement fermées.

Le PDG de la SNCF anticipe également des difficultés dues à la succession des séquences de grève. "Trois jours après la reprise du trafic, une nouvelle séquence de grève démarrera, a-t-il déclaré au JDD. Cela va désorganiser complètement la production." Selon lui, "si l'entretien technique d'un train ne peut être fait à cause de la grève, il ne pourra plus rouler. Et nous finirons par manquer de matériel", laissant la possibilité d'annulations supplémentaires en dehors des jours de grève.

A-t-on le droit de ne pas aller au travail les jours de grève ? [...]

Comment voyager malgré la grève ? [...]

France TV Info, 02/04/2018

https://www.francetvinfo.fr/economie/transports/sncf/ greve-a-la-sncf/l-article-a-lire-pour-tout-savoir-de-la-greve-a-la-sncf_2684694.html



COMPRÉHENSION DES ÉCRITS

❖ Lire le texte et répondre aux questions :

1. La grève de la SNCF ne va pas être ponctuelle.

Vrai

Faux

Justification : « Un mouvement qui s'annonce très suivi, à raison de deux jours de grève tous les cinq jours. »

2. Selon les syndicats, quelle est l'intention du gouvernement en faisant cette réforme ?

Selon les syndicats, l'intention du gouvernement est de détruire le service public ferroviaire et d'ouvrir les chemins de fer à la concurrence.

3. Quelles sont les raisons qui motivent cette grève ?

Les raisons qui motivent cette grève sont : la réforme du statut de cheminot, la crainte d'une privatisation, la fermeture de certaines petites lignes et la gestion de la dette.

4. Pourquoi le gouvernement ne comprend-il pas cette grève ?

Le gouvernement ne comprend pas cette grève dans la mesure où il était encore dans une démarche de dialogue quand la grève a été décidée.

5. Les voyageurs seront seulement impactés par la grève deux jours sur cinq.

Vrai

Faux

Justification : « Selon lui, "si l'entretien technique d'un train ne peut être fait à cause de la grève, il ne pourra plus rouler. Et nous finirons par manquer de matériel", laissant la possibilité d'annulations supplémentaires en dehors des jours de grève. »

PRODUCTION ORALE

❖ Répondre oralement aux deux questions de l'article dont les réponses ont été tronquées :

1. A-t-on le droit de ne pas aller au travail les jours de grève ? [...]
2. Comment voyager malgré la grève ? [...]

PRODUCTION ÉCRITE

❖ Ecrire un courriel à un(e) ami(e) pour lui expliquer la grève de la SNCF et lui présenter les alternatives. (150 mots)



VOCABULAIRE

❖ Associer chaque mot ou expression du texte à son synonyme ou à sa définition :

- | | | |
|--------------------|----|--------------------------------------|
| 1. Pénaliser | 3 | a) Et même |
| 2. Faire grève | 12 | b) Délicat, difficile |
| 3. Voire | 2 | c) Cesser le travail |
| 4. Viser à | 13 | d) Un arrangement |
| 5. Un préavis | 9 | e) Une obtention, un capital |
| 6. Survenir | 14 | f) Renouvelable |
| 7. Embaucher | 5 | g) Un avertissement préalable |
| 8. Octroyer | 17 | h) Distinguer, discerner, apercevoir |
| 9. Un acquis | 10 | i) Contredire, démentir |
| 10. Réfuter | 11 | j) Totalement, complètement |
| 11. En bloc | 6 | k) Apparaître |
| 12. Epineux/-euse | 15 | l) Blâmer, taper, brutaliser |
| 13. Un compromis | 7 | m) Recruter, engager |
| 14. Reconductible | 16 | n) Dès maintenant |
| 15. Fustiger | 8 | o) Accorder, permettre, donner |
| 16. D'ores et déjà | 4 | p) Avoir pour objectif |
| 17. Entrevoir | 1 | q) Punir, châtier, corriger |
| 18. Infirmer | 18 | r) Affaiblir, annuler |